

POSTES BUDGETAIRES	Dépenses hors refacturations effectuées au niveau central		Dépenses y compris refacturations effectuées au niveau central	
	31/08/12	31/08/13	31/08/12	31/08/13
FLUIDES	100 039	41 247	132 174	138 178
NETTOYAGE	88 388	95 824	88 388	95 824
IMPRIMES	1 616	358	7 566	3 701
FOURNITURES	117 171	51 284	117 171	52 126
MAINTENANCE TECHNIQUE	7 326	14 654	7 326	14 654
TELECOMMUNICATIONS	59 491	134 436	59 491	134 436
INFORMATIQUE FONCTIONNEMENT	38 382	48 493	38 382	48 493
AFFRANCHISSEMENT	308 799	315 884	308 799	315 884
LOCATIONS IMMOBILIERES	396 927	393 778	396 927	393 778
FRAIS DE POURSUITE	91 226	51 958	91 226	51 958
SECURITE FONCTIONNEMENT	58 370	67 211	58 370	67 211
FRAIS DE DEPLACEMENT	173 905	122 284	173 905	122 284
CHARGES DIVERSES DE TRANSPORT	12 856	17 668	12 856	17 668
PRESTATAIRES EXTERNES	42 813	45 126	42 813	45 126
IMPOTS ET TAXES	3 244	5 099	3 244	5 099
AUTRES DEPENSES	8 436	10 635	8 436	10 635
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 508 989	1 415 939	1 547 074	1 517 055
TRAVAUX IMMOBILIERS ET ENTRETIEN	17 901	25 951	17 901	25 951
MATERIELS LOGISTIQUES	3 608	3 040	3 608	3 040
MATERIELS INFORMATIQUES	6 028	29 202	6 028	29 202
MOBILIER	1 369	1 423	1 369	1 423
AUTRES IMMOBILISATIONS	0	0	0	0
MATERIEL DE TRANSPORT	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	28 906	59 616	28 906	59 616
TOTAL	1 537 895	1 475 555	1 575 980	1 576 671

CT du 15/10/13

SITUATION BUDGETAIRE AU 31/08/13

PROGRAMME 156 (DGF)

Le montant des crédits notifiés au 01/01/13 s'élevait à 1 880 637€.

Le 18/03/13, un prélèvement forfaitaire de 1.32% (22 646€) des crédits de 1^{er} niveau initialement notifiés a été effectué dans le cadre de la participation financière de la DGFIP au profit de l'insertion des personnes handicapées.

De plus, la réserve initiale de 3% (54 400€) a été annulée à hauteur de 1% (17 153€). Seule une réserve de 2% (34 307€) a donc été maintenue.

Lors de la 1^{ère} révision budgétaire :

- les crédits de 2^{ème} niveau ont été abondés de 20 475€,
- Une dotation de 4 123€ a été attribuée à la DDFIP 65 dans le cadre de la répartition de la réserve interrégionale (pour le financement d'écrans supplémentaires rendus nécessaires par le déploiement d'Hélios).
- un prélèvement de 101 116€ a été effectué dans le cadre de refacturations diverses (AGIM, SDNC, GDF, EDF).

Au 31/08/13, les crédits notifiés s'élèvent donc à 1 764 320€

Le montant des crédits délégués est de 1 692 573€.

Les dépenses engagées s'élèvent à 1 475 555€, représentant 87.2% des crédits délégués. (96% de dépenses de fonctionnement et 4% de dépenses d'équipement)

Au 31/08/12, les dépenses engagées s'établissaient à 1 537 895€ (98% de dépenses de fonctionnement et 2% de dépenses d'équipement)

Trois annonces récentes sont à prendre en compte :

- le déploiement de 22000 unités centrales pris en charge au niveau central, représentant pour la DDFIP65 une cinquantaine d'appareils.
- la libération de la réserve de crédits de 2% (34 307€).
- une nouvelle dotation de 7 552€ attribuée dans le cadre de la répartition de la réserve interrégionale pour le financement d'écrans (déploiement d'Hélios), de terminaux de paiement électronique et d'une partie du coût de réparation de l'autocommutateur de Bagnères.

Dans le cadre de la deuxième révision budgétaire, des demandes de crédits complémentaires ont été faites (ajustements de crédits dits fléchés) à hauteur de 47 418€.

PROGRAMME 309

Une enveloppe fléchée de 150 000€ a été attribuée en 2013 à la DDFIP.

Les dépenses engagées au 31/08/13 s'élèvent à : 115 507,30€

Le solde, soit 34 492.70€ servira à financer en particulier:

- la réparation des ascenseurs du CFP de Tarbes
- des mises aux normes électriques suite à contrôle annuel des installations (tous sites domaniaux)
- des travaux d'étanchéité sur le bâtiment de la DDFIP (suite à rapport d'expertise de l'antenne immobilière de Toulouse).